

Votre guide : Jonathan Lhoir
Photographe professionnel et naturaliste
Contact : jonathan@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0) 6 87 29 60 23



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

Écosse – Voyage photo oiseaux marins

Photographiez les oiseaux des côtes écossaises



Durée : 8 jours.

Lieu du séjour : Écosse – Côte Est, entre Banff et Anstruther.

Nombre de participants : Minimum 3 – maximum 5.

Tarif : 2350€.

Dates 2024 :

Du jeudi 20 juin 16h00 au jeudi 27 juin 13h00.

Du jeudi 27 juin 16h00 au jeudi 04 juillet 13h00.

Thématiques : Avifaune – paysages – créativité.

Début de prise en charge : Aéroport d'Édimbourg en fin d'après-midi du J1.

Fin de prise en charge : Aéroport d'Édimbourg en milieu d'après-midi du J8.

Présentation du séjour

Durant ce séjour en petit groupe vous allez pouvoir visiter une partie de l'Ecosse, découvrir et photographier l'avifaune qui évolue le long des falaises de la côte Est. Réputée pour ses abondantes colonies d'oiseaux marins, nous aurons l'occasion de passer de nombreuses heures à observer le macareux moine, le pingouin torda, le guillemot de Troïl ou encore le majestueux fou de Bassan. Le long des nombreuses falaises qui offrent des paysages grandioses ainsi que sur l'île de May où vous vous croirez au bout du monde, les sujets à photographier seront diversifiés et assez peu farouche. Si nous avons de la chance, nous pourrions même être accompagné de dauphins lors des traversées en bateau ou voir même, croiser le regard de la loutre !

Les apports photo

Le début de l'été est la meilleure période pour faire un séjour en Ecosse afin d'y photographier sa faune et ses paysages magnifiques. A l'inverse des traditionnelles et plus familiales « vacances en Ecosse », nous consacrerons la majorité de nos journées à photographier. Attendez-vous à revenir avec des milliers d'images. Les sujets ne manqueront pas et je serai à vos côtés pour vous donner idées et conseils techniques utiles pour progresser rapidement.

L'avis de votre guide

« L'Ecosse a ce pouvoir de vous transporter et de vous dépayser en un clin d'œil ! De l'île de Skye aux Highlands en n'oubliant pas de passer voir le monstre du Loch Ness, j'ai eu la chance d'y avoir mis les pieds une bonne vingtaine de fois. Je peux vous assurer que les émotions que vous procureront cette nature sauvage resteront longtemps ancrés dans votre esprit ».

Jonathan Lhoir

Votre guide

Jonathan est avant tout un naturaliste et un photographe passionné. Diplômé en sylviculture et environnement, il a acquis au fil de ses diverses expériences professionnelles des compétences fortes dans de nombreuses disciplines telles que l'entomologie, l'ornithologie ou encore la botanique. Aujourd'hui, photographe professionnel, il utilise la photographie comme support afin de communiquer son engagement pour la protection de la nature. Conférencier, membre de jury, exposant, auteur de divers ouvrages, ses photographies sont également primées et publiées à travers l'Europe.

Vous aimerez

- Le ballet incessant des oiseaux
- Le macareux moine et son allure de clown
- Le traditionnel « fish&chips » écossais
- L'odeur du guano qui contraste avec celui du whisky
- Les deux journées à parcourir l'île de May
- La convivialité et l'accueil chaleureux des Écossais



Votre voyage jour par jour

Jour 1 – Notre séjour commencera à l'aéroport d'Edimbourg où nous nous retrouverons en fin d'après-midi. Une fois l'ensemble du groupe arrivé, nous prendrons la route vers notre premier spot photographique à seulement une heure de route. Installation à l'hébergement, repas du soir et échanges sur le programme du séjour.

Jour 2 – Matinée consacrée à un point théorie pour vous préparer au mieux à la prise de vue de nos futurs sujets et pour s'assurer que tout le monde sera opérationnel et réactif une fois sur le terrain. Début d'après-midi nous partirons en bateau sur une petite île. L'objectif principal est d'y photographier les macareux moines mais également les nombreuses colonies de pingouins et guillemots qui nichent sur les falaises. Retour en fin de journée, repas du soir autour d'un fish&chips et d'une bière bien méritée.

Jour 3 – Ce matin nous reviendrons sur les images réalisées la veille et nous baladerons le long de front de mer à la recherche de sujets photogéniques. Les dauphins ne sont pas rares dans le secteur, qui sait, nous aurons peut-être la chance d'en apercevoir. En début d'après-midi nous retournerons sur l'île aux oiseaux où nous resterons jusqu'en fin de journée !

Jour 4 – Après un petit déjeuner nous prendrons la route vers Stonehaven afin de rejoindre notre deuxième spot photographique du séjour situé à deux heures de route. C'est ici que nous passerons les trois prochains jours ! Petit passage par notre hébergement et repas en bord de mer avant de rejoindre la réserve naturelle où pingouin torda, guillemot de Troïl, mouette tridactyle et fulmar boréal nous attendront ! Prise de vue jusqu'en soirée et retour à l'hébergement.

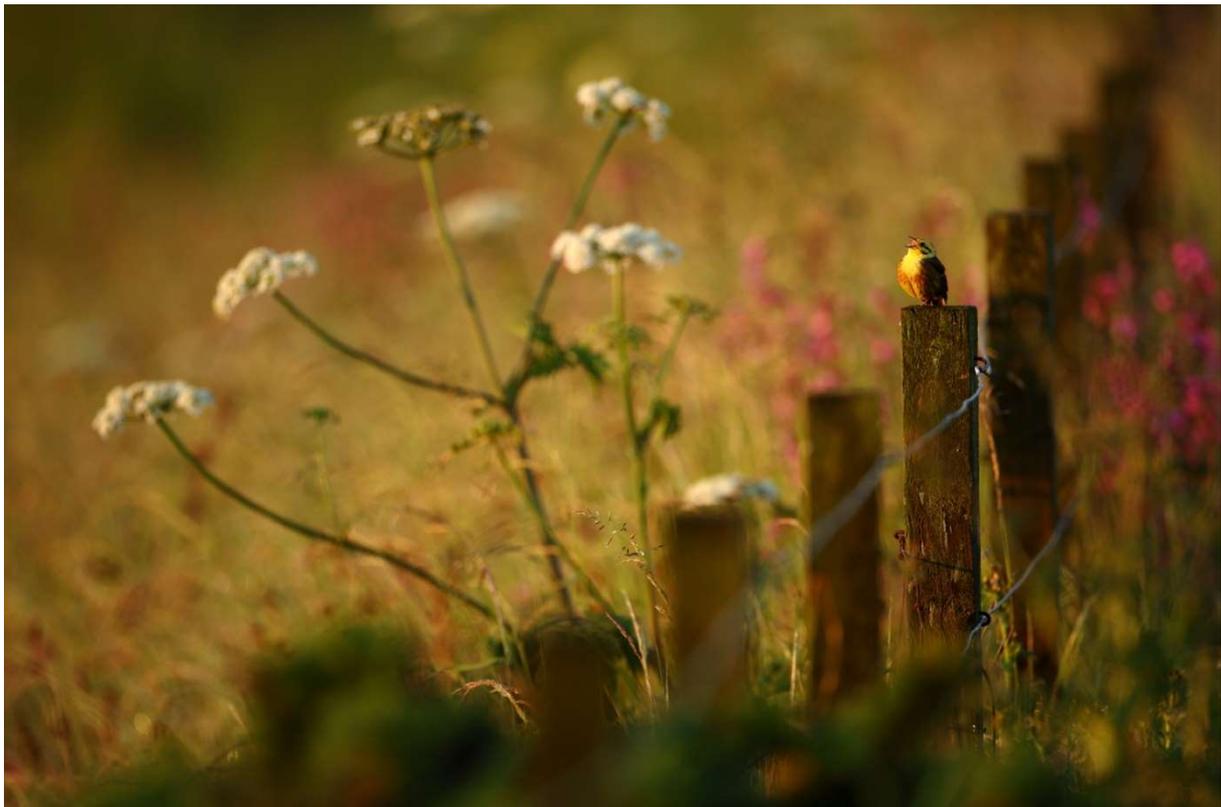
Jour 5 – Journée consacrée à la photographie en bord de falaise dans la réserve naturelle ! On ajustera nos horaires en fonction des conditions météo et de l'état de fatigue ! Il est fort probable que nous fassions étalement un arrêt pour voir le magnifique Dunnottar Castle non loin de notre hébergement.

Jour 6 – Dernière matinée sur notre site favori avant de prendre la route vers notre troisième et dernier spot photo du séjour. En début d'après-midi nous partirons donc encore un peu plus vers le nord pour rejoindre la réserve naturelle de Troup Head. Hot spot pour le fou de Bassan, c'est là que nous passerons les prochains jours.

Jour 7 – Nous passerons la journée entière à essayer d'immortaliser les fous de Bassan et autres oiseaux marins sur le site de Troup Head. Pique-nique sur place et repas du soir à notre hébergement.

Jour 8 – Après un petit déjeuner nous prendrons tranquillement la route pour rejoindre l'aéroport d'Edimbourg.

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles et notamment les horaires du bateau). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du voyage.



Conditions du séjour

Hébergement : Hôtels ou gîte en base chambre twin - Individuelle en supplément (650€).

Transports : Véhicule 9 places type Renault Traffic.

Repas : Petit déjeuner à l'hébergement, pique-nique le midi sur le terrain et repas du soir au pub.

Condition physique : Ce séjour nécessite d'avoir une capacité physique vous permettant d'effectuer quelques marches prolongées (2-3h/jour) avec un sac à dos photo.

Climat : Pas vraiment réputée pour son climat stable, l'Ecosse peut vous jouer des tours et au sein d'une même journée vous faire subir des averses de pluies, du vent fort et un soleil radieux. Autant dire que ce sera probablement instable et qu'il ne sera pas rare de recevoir une ondée. Mais globalement le mois de juin est assez doux et les températures ne devraient pas être un facteur limitant pour nos activités.

Décalage horaire : L'Ecosse est sur le fuseau horaire GMT 0. Par conséquent il y a une heure de décalage avec la France, la Belgique ou encore la Suisse.

Formalité : Un passeport est obligatoire pour se rendre en Ecosse. Celui-ci doit être valable au moins 6 mois après la fin du séjour.

Monnaie : Attention, la monnaie locale est la livre sterling. Le taux de change est de 1€ = 0,88£

Préparer votre séjour

Documents

- Passeport valide 6 mois après notre retour
- document d'identité
- documents importants numérisés ou imprimés (billets d'avion)
- contrat d'assurance

Bagages

- un grand sac de voyage destiné à voyager en soute.
- un sac à dos photo compatible avec les normes « bagage cabine ». (Attention au poids maximum en fonction des compagnies aériennes).

Matériel photo et accessoires

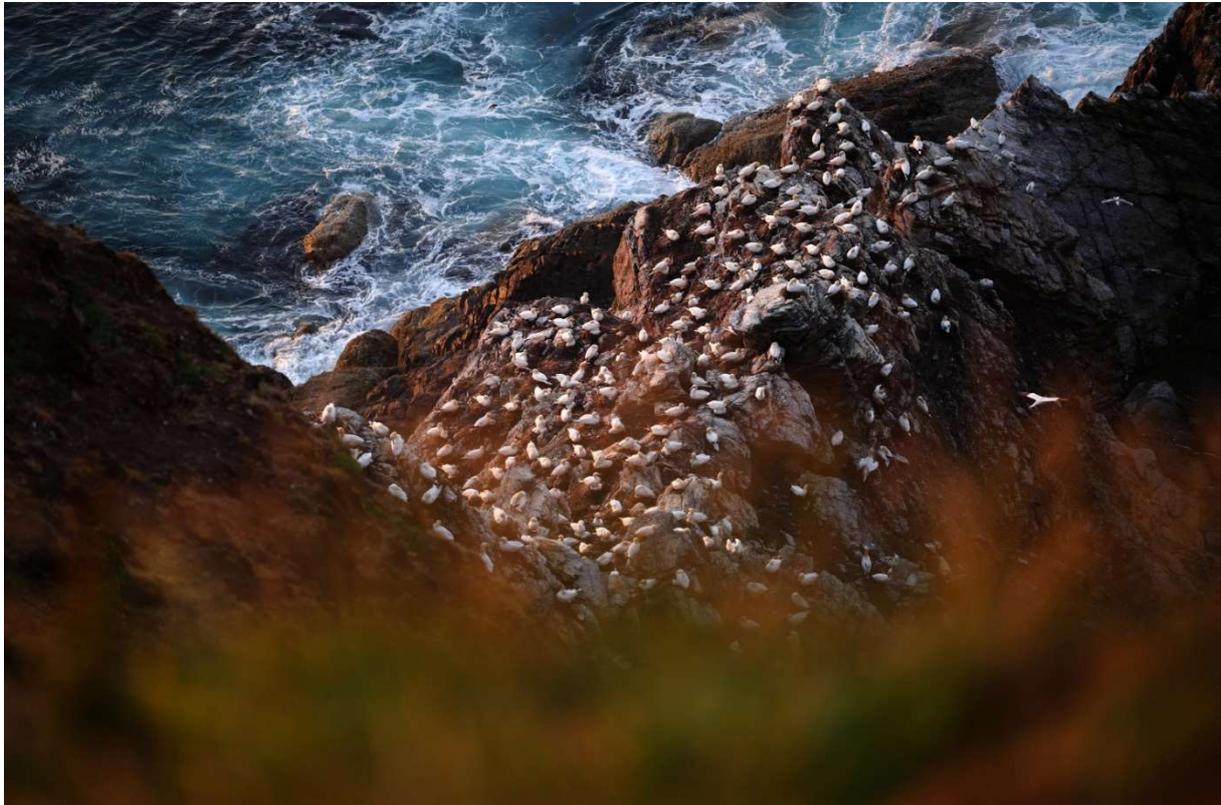
- un appareil photo reflex ou hybride
- plusieurs batteries + chargeur
- cartes mémoire
- objectifs (téléobjectifs / grand-angle / macro)
- filtres (polarisant/gris neutre/gris dégradé)
- pc portable
- Adaptateur prise UK/Europe (Attention, en Ecosse les prises électriques ne sont pas au format européen).

Vêtements

- doudoune en plume ou polaire
- pantalon et short de rando
- veste imperméable et chaude
- une paire de chaussures de rando
- surpantalon imperméable
- lunettes de soleil
- casquette

Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez votre médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général.
Veillez également à emporter votre pharmacie personnelle adaptée à vos besoins.



Informations pratiques

Tarif : 2350€

Le tarif comprend :

- Le transport durant l'entièreté du séjour
- Les sorties en bateau sur l'île de May
- Les entrées aux réserves
- Les repas du J1 soir jusqu'au J8 midi
- L'encadrement par un photographe professionnel
- L'hébergement

Le tarif ne comprend pas :

- Les billets d'avion
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Jonathan Lhoir - jonathan@unoeilsurlanature.com - +33 (0) 6 87 29 60 23

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Le paiement par chèque est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Annulation ou Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, **chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose **trois formules d'assurance** pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance et Interruption de Séjour (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation avec garantie épidémie (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour avec garantie épidémie (4,5 % du montant du séjour).

Formule Assistance et Interruption de Séjour (2,5 % du montant du séjour).

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30000 € par évènement.

Formule Annulation avec garantie épidémie (4 % du montant du séjour).

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie épidémie :

- Annulation pour maladie déclarée dans le mois précédant le départ en cas d'épidémie ou de pandémie
- Annulation dans le cas où l'Assuré est désigné « cas contact » dans les 14 jours précédant le départ
- Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température ou au résultat positif d'un test PCR et/ou antigénique à votre arrivée à l'aéroport de départ
- Annulation en cas d'absence de vaccination

Formule Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour avec garantie épidémie (4,5 % du montant du séjour).

Intègre les formules « Assistance et Interruption » ainsi que la formule « Annulation » + Garantie épidémie.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes

bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com